

Conseil Municipal d'Enfants et de jeunes de Maroeuil (CMEJ)

Date de création du CMEJ : le 12 mai 2012.

Affiliation à l'ANACEJ, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes

Membres actuels CMEJ (depuis le 1^{er} janvier 2018) :

Élu référent : DOUDAIN Jean-Luc

Animateurs du CMEJ : DUBOIS Dominique (éducateur territorial de la commune)

Membres jeunes :

BEUGNET Thomas (14 ans)	COSTE-DEBLOCK Hugo (13 ans)
DUBOIS Flora (14 ans)	LECAT Solène (15 ans)
LEPREUX Orlane (15 ans)	NOIRET Carla (15 ans)
NOIRET Flavio (12 ans)	NOVAK Tom (14 ans)
LACEOIX Timéo (13 ans)	WATTEBLED Océane (15 ans)

Fréquence réunions :

Réunion ordinaire tous les quinze jours (sauf pendant vacances scolaires), généralement le jeudi de 18h30 à 19h30.

Sinon, participations à manifestations communales occasionnelles, actions d'informations (tractages par exemple) en privilégiant le samedi matin, week-end ou jours fériés.

Lieu :

Local au 1^{er} étage du bâtiment de l'ancien CAJ, maintenant dédié à certaines associations (« la boule Maroeuilloise », « Cap'Art », club informatique), situé rue du Four près de la « maison des associations » / derrière la salle de la ferme Puchois.

Participation annuelle à certaines manifestations communales comme :

- Cérémonie des vœux du Maire à la population / Cérémonies commémoratives et historiques (8 mai / 11 novembre / 14 juillet / 19 mars) / Vente de brioches pour actions au plus démunis / Distribution des colis des aînés / Participation à la « chasse à l'œuf » à Pâques.

Participation ponctuelle à certaines manifestations communales ou associatives comme :

- Festivités du 14 juillet / Expositions associatives sur le patrimoine culturel local / Échanges Franco-allemand avec l'association AIME de Maroeuil dans le cadre du jumelage communal avec Bösperde-Menden (Pentecôte / Août) / Marché de Noël / Téléthon.

Participation annuelle comme porteurs de projets :

- Sortie jeunes de la commune à «PARIS GAME WEEK» en octobre / novembre (2016/2017/2018) : salon mondial des jeux vidéos à Paris-Porte de Versailles.
- Week-end ou/et Semaine d'échange avec jeunes Allemands de Bösperde via l'association AIME (week-end de Pentecôte et août).

Exemples de projets purs CMEJ depuis 2012:

- Organisation d'un après-midi jeux : « Le Maroeuil Plays » en décembre 2012 (jeux vidéos et anciens).

- Projets d'échange « la main dans la main » sur le sport et le handicap, avec des enfants de l'IME Malécot de Lens pendant les vacances de la Toussaint 2013.
- Projets d'échange « trois jours à la campagne » avec toujours des enfants de l'IME Malécot de Lens, début juillet 2014, à Belval (près de Saint-Pol-sur-Ternoise), avec deux nuit camping.
- Organisation d'un Karaoké au repas des aînés de Maroeuil en novembre 2014.
- Soutien à l'association Photo Club de Maroeuil pour l'organisation de son exposition « Maroeuil au XXème siècle » d'octobre 2014 (Publicité de l'événement par tracts / aide logistique / guide à l'exposition...).

Autres projets ou activités internes :

- « Journée(s) d'intégration » CMEJ en décembre 2012 (1 journée ciné / bowling).
- « Journée(s) d'intégration » CMEJ en janvier 2015 (1 journée Inquest / Villeneuve d'Ascq).
- « Journée(s) d'intégration » CMEJ en janvier 2018 (1 journée Inquest + Jump XL à Lille).
- Chaque année : choix des séjours Ados d'été organisés par la commune de Maroeuil (via un prestataire).
- Réflexions et avis sur des projets communaux (la circulation, la salle polyvalente, implantation d'un skate Park ou d'un Play grounds etc....).

L'intégration au CMEJ de Maroeuil n'engendre aucune obligation pour le jeune à participer à toutes les manifestations, actions ou réunions du conseil. Elle est basée sur un acte volontaire, libre et citoyen du jeune.

Une certaine assiduité est néanmoins conseillée pour le bon fonctionnement et l'efficacité des actions menées par les jeunes. Cet engagement à participer au CMEJ est défini sur une période de deux années civiles, afin de garantir la viabilité et pérennité de projets à long termes.

Enfin, il faut avoir conscience que le CMEJ n'est pas un « club » de jeunes à proprement parlé, mais un organe municipal porté vers les autres concitoyens, notamment en faveur de notre jeunesse communale.

Les seuls éléments requis pour adhérer au CMEJ sont :

- *L'âge : il faut avoir entre 12 ans et 17 ans pour y participer.*
- *Habiter Maroeuil.*
- *Autorisation parentale à participer au CMEJ.*

Le prochain renouvellement de ce Conseil Municipal d'Enfant et de Jeunes va avoir lieu début janvier 2020.

Toutes les nouvelles bonnes volontés sont les bienvenues !!!

Alors, n'hésitez pas à s'investir dans sa commune

Quelques photos des actions ou manifestations auxquelles le CMEJ a participé

« Sortie Paris Game week 2017 et 2018 »



« Action solidarité en faveur des enfants en longue hospitalisation à Arras »



« Échange sur le handicap avec l'IME Malécot de Lens »



